

PROSE POÉTIQUE

PRIX  
JEAN  
FOLLAIN  
de la Ville de Saint-Lô

2021

...Le bruit du vent dans le feuillage était d'une qualité rare, mais n'empêchait point le tic-tac de l'horloge. Il apportait une mélancolie merveilleuse mêlée au goût de la vie et de l'aventure.

extrait de *Chef-lieu*

Jean Follain



la SOURCE  
MÉDIATHÈQUE



# Prix Jean Follain 2021

## Article 1<sup>er</sup>

L'association Lire à Saint-Lô et la Ville de Saint-Lô (médiathèque municipale) organisent un concours littéraire bisannuel. A titre exceptionnel, en raison de la crise du Covid, le Prix qui aurait dû être remis à l'automne 2020 le sera en 2021 (qui sera également l'année du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Jean Follain )

## Article 2

Le prix récompensera un ouvrage de prose poétique publié par un éditeur entre janvier 2018 et décembre 2020, à l'exclusion des ouvrages publiés, à compte d'auteur ou en autoédition.

## Article 3

La présélection des ouvrages est faite par les organisateurs. Les ouvrages retenus seront soumis à l'appréciation d'un jury, composés de 10 membres.

## Article 4

Les membres du jury et le président sont choisis par les organisateurs. Le jury est présidé par une personnalité du monde de lettres.

## Article 5

Le lauréat recevra un prix de 1500 €. L'association versera 1000€ à l'éditeur en soutien à son activité.

## Article 6

La remise du prix aura lieu au printemps 2021

## Article 7

Le jury se réserve le droit de ne pas décerner de prix et les organisateurs déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle annulation du prix Jean Follain de la ville de Saint-Lô.